

Agenda 21 – Atelier Habitants

1^{ère} Réunion

Mercredi 28 mai, 18h30-20h30

Salle Maurice Ravel.

37 habitants étaient présents.

A l'ordre du jour :

- Présentation de la démarche d'Agenda 21 à Buxerolles
- Vision commune du développement durable
- Présentation de l'état des lieux, réactions et apports des participants
- Constitution du groupe habitants-animateurs

1. Présentation de la démarche d'Agenda 21 à Buxerolles

En guise d'introduction, la démarche a été présentée sous la même forme que lors de la réunion publique du 16 mai.

2. Vision commune du développement durable

Au moyen d'un jeu interactif.

Consigne : Quel(s) mot(s), quelle(s) idée(s) associez-vous au mot de développement durable ?

Chaque participant avait plusieurs « post-it » à sa disposition pour s'exprimer.

Les « post-it » ont ensuite été regroupés par affinités :

Environnement

Empoisonnement
Protection de l'environnement
Ecologique
Transmettre une planète propre
Recyclage
Retrouver les espèces (diversité utile :
faune et flore
Planète verte
Ne pas compromettre plus encore l'état
écologique de la planète.
Permettre à nos enfants et petits enfants
de bénéficier d'une vie heureuse avec
énergies non polluantes peu de déchets
et solidaire
Mode de vie pour préserver notre
environnement et transmettre au futur,
l'avenir
Respecter la nature, la terre
Transmettre un mode de vie permettant
l'épanouissement de tous sans obérer les
ressources naturelles et vitales
Protection
Transmissible

Economies

Sauvegarder
Préserver le futur
Economie des ressources naturelles
Préserver les ressources
Arrêter de sur consommer
Consommer moins, préserver les acquis
vitaux
Energie solaire
Récupération des eaux de pluies
Ne pas engager de dépense qui oblige
les générations futures à moins bien
vivre
Economies d'énergies
Consommer moins d'emballage, moins
de plastique
Diminuer la pollution

Social

Construire l'avenir dans le respect des personnes, des ressources naturelles
Respect de ses prochains
Partageable
Coexistence
Répartition des richesses
Egalité sociale
Satisfaire les besoins des habitants, en assurer la ressource et l'améliorer
Respect
Qualité de vie pour tous
Une place pour tous sans exclusion
Respect des autres, développement des relations humaines
Responsabilité de chacun pour le mieux être de tous
Protection du cadre de vie

Gouvernance / Participation

Civisme
Changement

Entente de concertation
Échange partage
Tous
Réfléchir aux actes quotidiens

Remarques d'ordre général :

Satisfaire les besoins des habitants sans compromettre la satisfaction des besoins des générations futures
Avenir
Que chaque action de quelque domaine que ce soit, soit pensée en terme de pérennité, coût écologique, équilibre humain
Penser global agir local
Conscient
Démarche responsable pour définir un avenir respectueux de la nature et des hommes ;
Obligations
Une grande ambition, geste citoyen chaque jour

3. Présentation de l'état des lieux, réactions et apports des participants

L'état des lieux a été présenté, sous une forme résumée, au moyen d'un diaporama.

Les habitants présents ont apportés leur expertise (avis, ressenti, vécu) par rapport à chaque axe de l'état des lieux. Ils ont identifiés des atouts et des faiblesses. Certaines questions s'inscrivent déjà dans la réflexion d'un premier plan d'actions et pourront être reprises lors de la phase 3, à partir de septembre 2008.

Citoyen autrement :

- Les données concernant la population sont anciennes (Recensement de 1999) : qu'en est-il vraiment aujourd'hui ? Nécessité d'actualiser.
- Demande d'une étude de projection de la population.
- La densité passe de 220 habitants/km² en 1954 à 1167 en 2007 : selon quel rythme ? Le rythme s'est-il accéléré ces dernières années ?
- Quels sont les chiffres de la police municipale pour étayer l'état des lieux sur la sécurité à Buxerolles ?
- En quoi consiste exactement la démarche quartiers engagée à Buxerolles ?
- Le papier utilisé pour le magazine municipal est-il du papier recyclé ?
- L'information des habitants est insuffisante. D'autres vecteurs d'information sont à inventer. Il faut mieux valoriser ce qui existe sur la commune.

Vivre autrement :

- Y a-t-il de l'agriculture biologique ou autre sur Buxerolles ?
- Un agriculteur à la Charletterie produit des sapins et des fleurs.
- L'exploitation agricole de l'Ormeau fait de l'élevage avec principalement des cultures fourragères et des céréales.
- L'activité agricole et l'espace agricole sont à préserver à Buxerolles. C'est un atout, un patrimoine. De même pour les espaces naturels, la Vallée du Clain et les Vallées Sèches qui sont à conserver et à développer.
- Y a-t-il une réflexion à l'échelle de la CAP sur les espaces naturels car il dépasse les frontières communales ?
- Ressenti d'une urbanisation arriver à son comble. Nécessité de maintenir l'équilibre l'espace urbain et les espaces agricoles et naturels.

- L'absence d'un véritable centre-ville, d'un cœur de ville est notée comme une faiblesse du territoire.

Construire autrement :

- L'eau potable est-elle buvable (question du goût) ? Que fait la CAP pour améliorer cela ? Que peut-on faire pour améliorer cela ?
- Que fait la commune concernant les énergies renouvelables dans ses bâtiments, qu'ils soient existants ou à venir (Salle multisports) ?

Se déplacer autrement :

- Les lignes de P'tit bus fonctionnent-elles ? Correspondent-elles aux attentes des usagers ? De nouvelles seront-elles développer ? Quelle est la typologie des usagers ?
- Quelle est la distance moyenne des déplacements sur Buxerolles ? Est-elle différente suivant le motif de déplacements ?

4. Constitution du groupe habitants-animateurs

Parmi les personnes présentes ce soir-là, repérage des habitants qui souhaitent être animateurs de l'Atelier.

Premiers échanges sur le rôle de l'animateur et la nature de l'animation. Ces échanges seront poursuivis lors de la formation des habitants-animateurs, lundi 2 juin.

Prochains rendez-vous :

- Formation des habitants-animateurs : lundi 2 juin, 18H30-20H30, salle du Conseil Municipal, à l'Hôtel de Ville.
 - 2^{ème} réunion de l'Atelier Habitants : jeudi 5 juin, 18H30-20H30, salle du Conseil Municipal, à l'Hôtel de Ville.
-